

Coalition Joliette-D'Autray pour une gestion écologique et démocratique des déchets

Communiqué

Joliette, le 4 octobre 2001 - Afin de contrer les projets d'agrandissement du site de Sainte-Geneviève-de-Berthier/Saint-Thomas ou l'établissement de nouveaux mégasites d'enfouissement de déchets dans les MRC de Joliette et D'Autray, lesquels ne correspondent nullement aux besoins régionaux, une nouvelle coalition a récemment vu le jour dans la région.

Cette coalition est formée de citoyens et citoyennes et d'organismes qui préconisent une solution qui corresponde aux besoins et aux attentes de la population des MRC concernées, contrairement aux promoteurs de l'agrandissement du site et à plusieurs élus municipaux.

La problématique

L'actuel site d'enfouissement a été implanté sans véritable consultation ni approbation des citoyens et citoyennes, sans étude pour déterminer le lieu le plus approprié et de surcroît, sans aucune étude d'impact pour évaluer les conséquences d'un tel site sur le milieu et la qualité de vie de la population.

Le petit site à vocation régionale des années 1970 est devenu l'un des plus grands sites d'enfouissement au Québec. Suite à une importation massive des autres régions du Québec, le site a pris une ampleur démesurée et abrite maintenant plusieurs millions de tonnes de déchets divers. Ceci a grandement augmenté les répercussions néfastes pour les gens de Saint-Thomas et de Sainte-Geneviève qui habitent à proximité. L'un des plus beaux coins de notre région est ainsi graduellement transformé en un milieu dégradé et contaminé. Les projets d'agrandissement dans Sainte-Geneviève et Saint-Thomas, s'ils se concrétisent, ne feront qu'amplifier une situation qui est déjà inacceptable.

Le contexte

En vigueur depuis l'an dernier, la Loi 90 oblige maintenant les MRC du Québec à élaborer un plan de gestion des matières résiduelles dans le cadre du *Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles*. Plusieurs principes et objectifs doivent y être respectés au regard, entre autres, de la participation de la population à l'élaboration du plan, de la mise en place de mesures de réduction à la source de la production déchets, de services de récupération des réutilisables et des recyclables ainsi que de l'exercice d'un droit d'interdiction ou de limitation des quantités de déchets provenant de l'extérieur du territoire.

Cependant, les projets d'agrandissement proposés ne respectent pas l'esprit de la Loi 90. En effet, les plans de gestion des MRC n'étant pas encore élaborés, le processus de négociation dans D'Autray ainsi que le projet de modification du schéma d'aménagement dans Joliette devant permettre un éventuel agrandissement du site sont dès lors prématurés d'autant plus qu'ils ne correspondent pas aux besoins régionaux.

De plus, il faut savoir que les quatre plus gros sites d'enfouissement du Québec (Sainte-Sophie, Lachenaie, Sainte-Geneviève-de-Berthier/Saint-Thomas et Saint-Nicéphore) desservent principalement la grande région de Montréal et reçoivent environ 70% de tous les déchets enfouis au Québec. Parmi ces sites, deux se situent dans Lanaudière. Ces entreprises géantes de l'enfouissement ont récemment adopté une attitude alarmiste et ont indiqué au gouvernement et au public, via Réseau Environnement, qui est leur association industrielle, que la grande région de Montréal va manquer de place pour enfouir ses déchets dans un délai maximum de trois ans. Les pressions pour l'agrandissement du site de Sainte-Geneviève/Saint-Thomas vont inévitablement s'accroître dans les prochains mois, pressions auxquelles nos élus municipaux ne doivent pas céder.

Le mandat de la coalition

- Promouvoir une gestion écologique et démocratique des déchets;
- Informer et sensibiliser la population et ses élus par une juste mise en contexte de la problématique des déchets à laquelle notre région est confrontée;
- Prôner la restriction des activités d'enfouissement aux seuls déchets autrement irrécupérables et au strict minimum requis pour les besoins des MRC concernées;
- Travailler à minimiser les impacts des activités d'enfouissement sur notre qualité de vie.

Les membres

Jusqu'à ce jour, les groupes ayant adhéré au mandat de la coalition sont les suivants:

- Le Regroupement vert de Sainte-Geneviève-de-Berthier;
- Le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL);
- Le Conseil central CSN de Lanaudière;
- Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) (groupe national);
- Les Amis de l'environnement de Brandon;
- Un comité de citoyens de Saint-Thomas;
- La Bande à Bonn'Eau.

La coalition continue de solliciter l'appui d'organismes, de regroupements et de citoyens et citoyennes qui pensent que nous ne devons pas sacrifier notre qualité de vie pour d'apparents avantages économiques à court-terme. Il est temps d'affirmer collectivement que nous ne voulons pas continuer à être la poubelle de Montréal car les coûts économiques, sociaux et environnementaux de cette situation sont déjà beaucoup trop élevés.

Source: Gilles Côté, secrétaire

Coalition Joliette-D'Auclair pour une gestion écologique et démocratique des déchets
(450) 756-0186